

ACADEMIE DE RENNES

ETABLISSEMENT
Lycée Bertrand d'Argentré
35500 VITRÉ

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 6

Date de convocation : 24/06/2024

Présidence de : M. DANDIN, Proviseur

Quorum : 15.....

Nombre des présents : 24

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES

Approbation de procès-verbal du CA du 11 avril 2024

I. Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

1. Les effectifs et la structure pédagogique pour la rentrée 2024
2. Nouveaux projets de sorties pédagogiques et de séjours scolaires.

II. Affaires administratives et financières

1. Projet de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation (AED)
2. Contractualisation programme Erasmus KA121 et KA 131 année 2024
3. Contrats et conventions
4. Don Ligne Maginot
5. Bilans financiers des séjours scolaires
6. Projet DBM

Signatures

Le Président



Le Secrétaire

A large, stylized handwritten signature in blue ink, likely belonging to the Secretary.

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 04/07/2024

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	DANDIN Marcel	X						
	Adjoint	MERLIN Hélène	X						
	Gestionnaire	VANNIER Jérôme	X						
	CPE	SIRIMA Ardiouma	X						
	DDFPT	JACOB Yveline	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	DAVID Olivier	X						
	Groupement de commune	LE CALLENNEC Isabelle			X				
	Commune siège	MATHIEU Danielle			X	SEGRETAIN Pauline	X		
	Commune siège					LEONARDI Pierre			
Personnalité qualifiée		BOUVET Alain	X						
Total		9	7	2	1		1	1	
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	BURIN Hélène	X			GOUT Didier			
		PESCHARD Isabelle	X			CHESNEAU Delphine			
		POULLAIN Pascale			X	HARNETT Sophie	X		
		DE BREMOND D'ARS Louise	X			LE MEUR Guillaume			
		BRUNO Lenaig			X	BERTHEUX Marie	X		
		LE SANN BOUTRUCHE Marilyne			X	DELORME Armelle	X		
		GUILLAUME Catherine	X			SAVATTE Romain			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	GAUTHIER Fabrice	X			JAMIER Isabelle			
		BIGOT Marie-Claude			X	LE DORZE Nolwenn	X		
	BLANDEAU Nathalie	X			GREGOIRE Anthony				
Total		10	6	4	10	4			
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	GUENNEC Sandrine			X	DA SILVA Christine			
		CHAUSSÉE Sylvain	X			GOURRIN Raphaëlle			
		DAVENEL GUERIN Pascale	X			ROBINNE Delphine			
		GRIPPON Joël	X			DUFRESNE Nathalie			
		BURON Mélanie	X			JAN Grégory			
	Elèves	GAUTHIER Marie			X	LENERT Elina			
		RENOU Mailys	X			LOMBARDI Merlin	X		
		BRAULT Justine			X	MARINIG Rose			
		GOUALI Sarah			X	MOTTE Elia			
		HUDDLESTONE—PIERROT Noémie			X	MANCEAU Inès			
Total		10	5	5	10	1			

Début de séance à 18h15

Monsieur le proviseur déclare le quorum atteint avec 24 membres.
Le procès-verbal du CA du 11 Avril 2024 est soumis au vote et adopté à l'unanimité.
Le secrétariat de séance est assuré par les enseignants.

Monsieur le Proviseur rappelle que la procédure Parcoursup n'est pas encore terminée et qu'un point sur les résultats sera fait à la rentrée avec les Psy-EN de l'établissement.
Les résultats du bac seront disponibles le lundi 8 juillet à partir de 15h et le rattrapage débutera le 10 juillet.

RUBRIQUE I - Affaires pédagogiques et Vie Scolaire

Sujet 1.1 Les effectifs et la structure pédagogique pour la rentrée 2024

Le document envoyé aux membres du CA le 2 juillet date de 8 jours auparavant et a connu quelques modifications à la marge.

En Seconde, 406 élèves ont été affectés, en baisse par rapport aux années précédentes. Cela résulte d'autres vœux des élèves ou du choix du privé par les familles.
Le tableau sur l'origine des élèves montre une forte baisse des élèves affectés en provenance de Janzé (de 27 l'an dernier à 1 cette année). La structure demeure à 13 divisions de Seconde (environ 29/30 élèves par classe).

En Première technologique il y aura 80 élèves (et non 68 comme envisagé), ce qui fait des divisions à 27/28 élèves avec un seuil maximum à 87 élèves).

En Première générale, l'effectif est de 272 élèves (268 montants et 4 doublants soit 34 élèves par division). Ce chiffre est susceptible d'évoluer si des élèves voient leurs vœux pour d'autres établissements refusés. Le seuil maximal est de 280 élèves pour 8 divisions.

En Terminale technologique, l'effectif est de 93 (il peut monter en fonction des résultats du bac), ce qui correspond à 4 divisions à 23/24 élèves.

En Terminale générale, l'effectif est de 272 (les résultats du bac peuvent également conduire à une augmentation), ce qui correspond à 8 divisions à 34 élèves.

Les spécialités en 1ère sont relativement équilibrées. Par contre, il y a des effectifs élevés en Terminale en spécialité de Physique-Chimie et de SVT. Sur les tableaux de la DGH, les modifications par rapport à la version précédente apparaissent en rouge : ajout de 2 groupes en mathématiques en Terminale notamment.

Il n'y a pas eu de modification du montant global de la DGH, seulement des modifications de la répartition entre HSA et heures-poste. Les heures qui "dépasseaient" de la version de la DGH n'ont pas été obtenues, ce qui a impliqué des modifications pour rentrer dans l'enveloppe.

Cela donne des effectifs moins lourds en secondes mais des effectifs plus chargés en premières et terminales générales.

Un représentant des parents d'élèves demande ce qui se passera si les inscriptions dépassent 280 élèves en 1ères ou en terminales générales. Le proviseur répond que à la marge des classes à 36 sont alors possibles.

Une motion est lue, à l'initiative des enseignants et des parents d'élèves, une enseignante la complète à l'oral, en soulignant que la DGH actuelle implique des inégalités entre les spécialités et au sein d'une même spécialité.

Sujet 1.2 Nouveaux projets de sorties pédagogiques et de séjours scolaires

a) Voyage scolaire à Paris du 27 au 29 novembre 2024

- Pour 70 élèves de Seconde et 5 accompagnateurs, organisé par Mme Le Sann.
- Coût de la participation demandée aux familles : 260 euros.

Ce projet est la reconduction d'un projet pédagogique mené les années précédentes.

b) Voyage scolaire à Londres du 13 au 18 octobre 2024

- Pour 53 élèves de Première Spécialité SES ou DNL SES et 4 accompagnateurs, organisé par Mme Delorme et Mr Belhabchi.
- Coût de la participation demandée aux familles : 445 euros.

Ce projet est la reconduction d'un projet pédagogique mené les années précédentes en Irlande sur les inégalités hommes / femmes en Europe.

Ces deux projets sont votés à l'unanimité

c) Echange scolaire avec Sroda en Pologne avec une convention Erasmus du 02 au 11 octobre 2024.

- Pour 25 élèves de Première générale et technologique et 3 accompagnateurs, organisé par Mme Garreau et Mme Pouessel.
- Transports utilisés : TER puis flibus - durée du trajet jusqu'à Sroda, la ville jumelle : 30 heures.
- Durée du séjour dans les familles des correspondants : 5 jours et demi.
- Travaux en commun sur le thème "sport without discrimination".
- Coût de la participation demandée aux familles : 450 euros.
- Les élèves Polonais viendront à Vitré du 23 avril au 02 mai

Suite à une question des parents d'élèves, le proviseur précise que les élèves choisis viennent de la Seconde 7, à qui ce projet a été proposé.

RUBRIQUE II – Affaires administratives et financières

Sujet 2.1 Projet de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation (AED)

Le contexte de baisse des effectifs se traduit par une baisse des postes d'AED qui passent de 10 à 9 l'an prochain. Cela ne concerne pas les AED en poste qui sont reconduits l'an prochain.

Autorisation de recrutement votée à l'unanimité

Sujet 2.2 Contractualisation programme Erasmus KA121 et KA131 année 2024

KA 121: Mobilité des lycéens Montant : 39391 euros

KA 13 : Mobilité des étudiants Montant : 46800 euros.

Les conventions ont été signées le 28 juin 2024.

Mme Jacob, D.D.F.P.T, souligne qu' Erasmus donne des moyens importants pour la mobilité des élèves et étudiants.

Cette année 3 projets ont été financés

- Gijon en Espagne pour 16 élèves de première Stmg.
- Bruxelles en Belgique pour 29 élèves de Terminales Stmg.
- Bruxelles et Allemagne pour 21 élèves de seconde pendant la période de stage en juin.
100 euros en moyenne ont été payés par les élèves qui ont participé.

L'an prochain, cinq projets sont prévus, dont un financé par la région (plateforme Aiden) et 4 par Erasmus.

Le conseiller régional précise qu'un retour du Royaume-Uni dans le programme Erasmus semble possible.

Sujet 2.3 Contrats et conventions

- Convention constitutive de groupements de commande relative au marché des denrées alimentaires : Votée à l'unanimité

- Convention d'occupation précaire logement n°102-10 : pour deux logements

Un logement de type F4 est proposé en Convention d'occupation précaire pour un agent territorial de maintenance, situé 15 Rue du Collège, Bât A : Votée à l'unanimité

Un logement de type F6 est proposé en Convention d'occupation précaire pour un médecin de l'hôpital de Vitré : Votée à l'unanimité

- convention Comité de Jumelage de la ville de Vitré : Occupation précaire de deux salles de Classes D3/4 pour des cours d'Espagnol et d'Anglais : Votée à l'unanimité

- Convention d'adhésion au service de paiement en ligne des recettes publiques :

Moyen mis en place à partir de Janvier 2025 pour le règlement de la cantine et des séjours scolaires par les familles qui pourront suivre le flux de leur situation financière en direct et choisir les dates de prélèvement selon leurs possibilités. Ce nouveau moyen de paiement donne lieu à des coûts de commission bancaires supportés par l'établissement : Votée à l'unanimité.

- Convention relative à la mise à disposition des équipements sportifs pour une somme de 45231,90 euros. La Région Bretagne a versé au Lycée un montant équivalent : Votée à l'unanimité.

Sujet 2.4 Don Ligne Maginot

Un don de 100 euros est versé à l'Histoire -Géographie par la Fédération Nationale Maginot

Un don de 294 euros est versé par le Lycée à l'Association Mata. Il correspond à l'opération Bol de riz, qui a mobilisé 190 élèves et 20 personnels cette année. Mr Sirima se félicite de l'implication des élèves et de l'établissement dans cette opération. Il précise que cette association soutient l'éducation des jeunes filles au niveau national et international.

Les dons sont votés à l'unanimité.

Sujet 2.5 Bilans financiers des séjours scolaires

Le séjour de Lorient, donne lieu à un remboursement de 70 euros pour les familles.

Le séjour à Tübingen donne lieu à un remboursement de 113 euros pour les familles.

Les bilans financiers sont votés à l'unanimité.

Sujet 2.6 Projet DBM

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le proviseur lève la séance à 19h30.

Motion des enseignants élus au Conseil d'Administration du Lycée Bertrand d'Argentré,

Des parents élus au Conseil d'Administration.

Des élèves élus au Conseil d'Administration.

Objet : Manque de moyens budgétaires à la rentrée 2024/ 2025

Par cette motion, nous, élus, et parents d'élèves souhaitons exprimer notre inquiétude au volume de la Dotation Globale Horaire, attribuée à l'établissement, pour la prochaine rentrée :

En effet, nous considérons que l'enveloppe dévolue à notre établissement est insuffisante pour lui permettre un fonctionnement optimal et garantir la réussite de tous nos élèves.

Les classes de premières et terminales générales seront très chargées, et notre inquiétude est renforcée par la non prise en compte actuelle des redoublements possibles, qui seront connus seulement lors de la publication des résultats du baccalauréat. Les classes de terminales pourraient alors dépasser les 35 élèves par classe.

La baisse régulière de l'enveloppe horaire accordée contraint à des choix de répartition, qui mettent les matières en concurrence et entraînent pour nos élèves des traitements inégalitaires.

Au vu de la situation géographique de notre établissement et l'IPS de nos élèves sur le bassin Vitréen (116/117), nous proposons un grand nombre de spécialités et d'options, afin que nos élèves aient les mêmes choix d'enseignement que les élèves du bassin rennais, sans que la Dotation Globale Horaire ne soit majorée. Cela n'est pas sans conséquence sur les conditions d'apprentissages de nos élèves, et constitue un frein à leur réussite.

Par ce courrier, nous tenons donc à vous alerter sur cette dégradation notable des conditions d'apprentissage des élèves. Nous demandons expressément que des moyens supplémentaires soient attribués.

Vitré, le 4 juillet 2024